bulletin d'information
officiel de
APES
l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec

Février 1979, vol. 12, no 2 Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec

ÉDITORIAL

Une priorité pour 1979

En vertu de l'entente signée en juillet 1976, nous avions convenu de reprendre, le 1er février 1979, les négociations pour le renouvellement de l'entente qui expire le 30 juin 79 ce qui implique que ce dossier constitue une priorité pour l'année 1979.

Dans le bulletin d'octobre 1978, on attirait votre attention sur le comité de négociations et plus particulièrement sur son mandat, sa formation, les responsabilités confiées à chaque membre et on vous invitait à faire parvenir vos commentaires.

Nous n'avons pas eu encore de rencontre avec la partie patronale, mais ce comité n'a pas chômé pour autant et j'ai pensé qu'il serait intéressant de vous faire part brièvement du travail accompli.

Après s'être fixé un échéancier, le comité s'est résolument mis à la tâche et au 1er février, ce comité a déjà à son crédit six réunions préparatoires à la prochaine négociation. Le mandat a été revu, précisé et approuvé par le Conseil, chaque point de l'entente actuelle a été passé à la loupe avec la collaboration des membres du Conseil et de l'ex-comité de négociations, et le comité a élaboré un document préliminaire qui contient la philosophie de la prochaine négociation. Ce document a déjà été soumis à notre conseiller juridique et négociateur pour commentaires et discussion. Le comité a respecté en bonne partie son échéancier et je suis, à ce jour, très satisfait du travail effectué.

Il reste beaucoup à faire bien sûr, la partie la plus ardue est à venir, mais le dossier me semble bien engagé, nous avons l'expérience d'une négociation, nous savons ce que nous voulons et nous savons aussi qu'il n'y a rien de gratuit . . .

Nous avons obtenu, pour le début de mars, une rencontre avec le ministre des Affaires sociales où nous aborderons la question de la prochaine négociation.

Je vous rappelle:

— que la prochaine négociation c'est l'affaire de tous les membres
— que l'entente 1976 est maintenant chose du passé et que les faiblesses qu'on y retrouve sont versées au chapitre de l'expérience
— que la machine est en marche et que le renouvellement de l'entente sera une priorité pour le prochain Conseil d'administration.

Enfin, je vous invite d'une façon spéciale à l'Assemblée annuelle où nous livrerons le tout.

Nous avons besoin plus que jamais de vos commentaires, de vos suggestions et de votre support.

La prochaine entente c'est VOTRE AFFAIRE.

Anticipant le plaisir de vous rencontrer à l'Assemblée annuelle.

Guy Garon
Président

JOURNÉES PHARMACEUTIQUES DE L'A.P.E.S.

ÉDUCATION PERMANENTE
Une responsabilité des associations?
CHÂTEAU FRONTENAC, QUÉBEC, 1, 2 et 3 MARS 1979

PROGRAMME

JEUDI, LE 1er MARS 1979

09h00 — Inscription,
Réunion du Conseil d'administration,
Exposition des travaux des résidents en pharmacie d'hôpital (Université de Montréal)
14h00 — OFFICE DES PROFESSIONS & CORPORATIONS
Me André Desgagnés, prés. Office des profes. du Qué.
M. Augustin Roy, prés. secr. gén., Corp. prof. des méd. du Qué.
M. Jacques Gagnon, prés., Ordre des pharm. du Qué.
Mlle Rita Lussier, cons. enseig., Ordre des Inf. & Inf. du Qué.
***15h15** — ATELIERS
16h15 — PLÉNIÈRE
19h00 — COCKTAIL

VENDREDI, LE 2 MARS 1979

09h00 — UNIVERSITÉS
M. Guy Bourgeault, doyen, Faculté d'Éduc. perm., U.M.
M. Robert Gourdeau, M.D., Faculté de méd., U.L.
M. Julien Braun, doyen, Faculté de pharm., U.M.
M. Pierre-Paul Leblanc, direct., École de pharm., U.L.
***10h15** — ATELIERS
11h15 — PLÉNIÈRE
12h00 — DÉJEUNER LIBRE
(*Le café sera servi dans la salle où se tiendront les ateliers.)
13h30 — ASSOCIATIONS
M. Osman Gialloreto, m.d., Féd. des méd. spéc. du Qué.
M. Gilles Desrosiers, m.d., Féd. des méd. omnip. du Qué.
M. Guy Beauchemin, v.-p. adm., Ass. can. indust. du méd.
M. Jean-Claude Marquis, prés., Ass. qué. des pharm. propr.
M. Roger Leblanc, v.-prés., Ass. des pharm. établ. santé
***15h00** — ATELIERS
16h00 — PLÉNIÈRE
17h00 — MOT DE LA FIN

SAMEDI, LE 3 MARS 1979

09h00 — Assemblée générale annuelle

NOUS REMERCIONS LES LABORATOIRES PENTAGONE LTÉE DE LEUR COLLABORATION

L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS

RÉSULTATS
exercice clos le 31 décembre

	1978	1977
REVENUS		
Cotisations des membres	**$ 87 087**	76 318
Journées pharmaceutiques et éducation permanente	**14 840**	15 015
Contribution d'organisme extérieur	**3 824**	2 600
Intérêts	**913**	1 233
	106 664	95 166
DÉPENSES		
Secrétariat	**20 630**	14 697
Téléphone	**6 695**	4 507
Frais de déplacements et de représentation	**43 076**	29 061
Honoraires professionnels	**9 340**	9 950
Journées pharmaceutiques et éducation permanente	**9 425**	11 550
Bulletin d'information et imprimerie	**5 818**	3 250
Frais de poste	**2 047**	2 423
Frais de banque, contributions et autres dépenses	**3 087**	1 697
Mobilier et équipement	**1 328**	16 532
	101 446	93 667
REVENU NET DE L'EXERCICE	**$ 5 218**	1 499

CAPITAL
exercice clos le 31 décembre

Solde au début	**$ 25 816**	7 785
Ajouter		
Revenu net de l'exercice	**5 218**	1 499
Acquisitions de mobilier et équipement imputées aux opérations	**1 328**	16 532
	32 362	
Déduire		
Amortissement	**176**	
Solde à la fin	**$ 32 186**	25 816

BILAN
au 31 décembre

ACTIF		
Encaisse	**$ 12 180**	12 894
Mobilier et équipement	**17 384**	16 532
Cotisations à recevoir	**3 646**	
Dépenses reportées	**7 000**	14 000
	$ 40 210	43 426
PASSIF ET CAPITAL		
Comptes à payer	**$ 8 024**	17 610
CAPITAL	**32 186**	25 816
	$ 40 210	43 426

POUR LE CONSEIL

Guy Garon, président François Schubert, trésorier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
L'Association des Pharmaciens des Établissements de santé du Québec

Nous avons vérifié les états des résultats et du capital de L'Association des Pharmaciens des Établissements de Santé du Québec pour l'exercice clos le 31 décembre 1978 ainsi que son bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Les revenus provenant des cotisations des membres ne se prêtent pas à une vérification complète. En conséquence, notre examen de ces revenus fut limité aux sommes inscrites aux livres.

À notre avis, sauf en ce qui concerne la restriction dans l'étendue de notre examen mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 1978 ainsi que sa situation financière à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS, comptables agréés
Montréal, ce 18 janvier 1979

CONGRÈS ANNUEL DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Les étudiants en pharmacie du Québec ont tenu les 19 et 20 janvier derniers leur congrès annuel sous le thème «Le futur pharmacien et la loi» et qui regroupa plus de quatre cents étudiants et pharmaciens.

La première journée fut consacrée à la présentation de deux exposés suivis d'un panel.

Le premier exposé par M. Pierre Robert, secrétaire de la faculté de pharmacie et administrateur de l'Ordre, résuma l'historique de la législation pharmaceutique au Québec.

Le second fut présenté par M. Julien Braun, doyen de la faculté de pharmacie, sur les législations pharmaceutiques étrangères.

Les débats des panélistes portaient sur les sous-thèmes qui feraient l'objet des ateliers du lendemain:

— Me Christine Truesdell, conseiller juridique de l'Ordre traita de l'application de la loi actuelle et ses règlements.
— M. Pierre Robert tenta de donner une définition de «produits pharmaceutiques» et des limites de la publicité face à l'éthique.
— M. Jean Claude Marquis, président de l'A.Q.P.P., opina à son tour sur l'accessibilité du public à certains médicaments et sur la tenue de la pharmacie.
— M. René Dubois, président de l'A.P.P.I.Q., présenta l'opinion des pharmaciens salariés quant au mode de rémunération des pharmaciens du Québec.
— M. Jacques Gagnon, président de l'Ordre, expliqua les implications du régime d'assurance-médicament universel.
— Un étudiant de l'Université Laval donna son opinion sur le zonage en pharmacie communautaire et sur les outils mis à la disposition des pharmaciens pour l'application de l'article 17.
— Enfin, M. François Schubert, trésorier de l'A.P.E.S. traita des applications de la loi et ses règlements en établissement de santé.

Ce congrès, très bien organisé, fut une réussite totale et nous devons être fiers de ceux qui auront à assumer la relève.

François Schubert

C'EST UNE PREMIÈRE À QUÉBEC

Lors des prochaines journées Pharmaceutiques de l'A.P.E.S. ne manquez pas l'exposition des séminaires des résidents en pharmacie d'hôpital de l'Université de Montréal, jeudi le 1er mars à 09h00.

NOMINATION

«La valeur n'attend pas le nombre des années.»

Ce dicton ne s'est jamais aussi bien appliqué que dans le cas de François Schubert qui fut nommé le 29 janvier dernier au poste de chef de service de pharmacie de l'Hôpital Royal Victoria. Ce centre hospitalier universitaire de plus de 1000 lits lui a confié les destinées de son service de pharmacie qui compte 14 pharmaciens et un total de 33 personnes.

François qui est né le 16 avril 1951, a débuté son cours de pharmacie en 1971 à la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et a effectué sa résidence en 1975-76 là où il est aujourd'hui chef de service.

À la fin de sa résidence M. Gordon Brooks, le pharmacien chef d'alors, gardait François avec lui et le nommait son assistant en 1977.

En mars de cette même année il briguait les suffrages aux élections de l'A.P.E.S. dans la région de Montréal et devenait administrateur jusqu'en mars 78 où il s'est vu confier la responsabilité de la trésorerie, une des tâches les plus ingrates à l'Association.

Son mandat à l'A.P.E.S. venant à terme en 1979, il se porte à nouveau candidat et on peut déjà dire qu'il a été réélu puisqu'aucune opposition ne s'est présentée.

Au nom de chacun je félicite donc François de sa nomination et lui souhaite une longue et fructueuse carrière.

Yves Courchesne

RECTIFICATIF

La présentation du bulletin spécial sur les prostaglandines pouvait porter à confusion en ce qu'il suggérait que ce travail avait été effectué dans le cadre d'une résidence. Tel n'est pas le cas: le conseil d'administration avait commandé ce travail aux auteurs. Bien qu'ils aient tous deux effectué leur résidence à l'endroit mentionné dans la notice de présentation il s'avère que Nicole Desaulniers-Dubois oeuvre à l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis bientôt trois ans et Gaétan Dubois pour sa part exerce sa profession à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont depuis aussi trois ans.

Nous nous excusons des méfaits créés par ce quiproquo.

La rédaction

Ce bulletin est l'organe officiel de l'A.P.E.S., 3422 Saint-Hubert, Montréal, Québec, H2L 3Z7. Toute correspondance doit parvenir à cette adresse au soin du Comité du bulletin.

LES ANTISEPTIQUES

Afin de préparer la journée d'éducation permanente sur les antiseptiques, l'A.P.E.S. a fait parvenir aux pharmaciens de 110 hôpitaux un questionnaire sur le sujet. 37 réponses (34%) nous sont parvenues suffisamment tôt pour être compilées dans les données statistiques qui suivent. Un taux de réponse plus élevé aurait permis à chacun d'utiliser les résultats avec plus d'assurance mais souhaitons que, même fragmentaires, ils pourront nous aider à régulariser la situation des antiseptiques dans nos établissements, le cas échéant.

1. GÉNÉRALITÉS

Question 1

À qui revient la responsabilité dans votre centre hospitalier:
1.1. du choix des antiseptiques
1.2. de leur préparation
1.3. de leur distribution

Commentaires
Dans 65% des cas au moins, le pharmacien, seul sous les conseils d'un comité participe à la sélection des antiseptiques. La préparation, la dilution et la distribution des antiseptiques sont la responsabilité du pharmacien dans 90% des cas.

Question 2
La revision des techniques antiseptiques se fait-elle régulièrement?
Oui Non
À quelle fréquence?
À quand remonte la dernière revision?

Commentaires
La revision des techniques se fait régulièrement dans 50% des centres hospitaliers répondants, au besoin ou annuellement dans la majorité des cas, 85% des cas avaient revisé leur technique en 1978.

Question 3
Avez-vous un cahier de techniques d'asepsie sur chaque unité de soins?
Oui Non
Qui le met à jour?
Êtes vous consulté lors des changements?
Oui Non

Commentaires
Il existe un cahier de techniques dans 78% des centres. Ils sont en majorité préparés et mis à jour par les services des soins infirmiers après consultation avec le pharmacien.

Question 4
Est-ce que vous avez un microbiologiste?
Oui Dans votre centre hospitalier
En consultation
Non
Si oui, est-il impliqué dans le domaine des antiseptiques?
Oui Non

Commentaires
67% (25) des centres hospitaliers bénéficient des services d'au moins un micro-

biologiste et 75% (18) de ceux-ci s'impliquent dans le domaine des antiseptiques.

Question 5
Faites-vous des prélèvements dans votre centre hospitalier pour vérifier l'asepsie?
Oui Non
Où / de quoi
Fréquence

Commentaires
Près de 90% des centres hospitaliers consultés effectuent des prélèvements à divers endroits afin de vérifier l'asepsie.

2. PRÉPARATIONS

Question 1
Quelle sorte d'eau utilisez-vous pour la préparation des antiseptiques?
— Eau distillée de votre centre hospitalier
— Eau du robinet
— Eau achetée chez _____
— Autres

Commentaires
Plus de 80% utilisent l'eau distillée. Ceux qui utilisent l'eau du robinet ajoutent en général un agent de conservation soit l'alcool isopropylique ce qui répond à la question 2 de cette deuxième partie qui demandait:

Question 2
Ajoutez-vous un agent de conservation?
Oui Non
— lequel?

Question 3
Faites-vous la dilution des antiseptiques?
Oui Non
— si oui,
Ou est-ce le nursing qui ajoute le volume requis d'antiseptique
Ou autres, expliquer

Commentaires
Cette question était quelque peu ambiguë; toutefois on peut en conclure que dans près de 85% des cas le pharmacien effectue la dilution ou sinon, avise les utilisateurs des méthodes à suivre.

Question 4
Réutilisez-vous vos contenants?
Oui Non
— Si oui: sans stérilisation
avec stérilisation
— Quel procédé de stérilisation pour:
— contenant en verre
— contenant de plastique

Commentaires
En cette période d'austérité 80% réutilisent les contenants avec (9) ou sans (24) stérilisation préalable.

3. ENTRETIEN MÉNAGER

Questions 1 et 2
1. Faites-vous le choix des produits pour l'entretien ménager?
Oui Non
2. En faites-vous l'achat?
Oui Non

Commentaires
Seulement 3 ou 4 pharmaciens s'occupent du choix et de l'approvisionnement des antiseptiques propres à l'entretien ménager. Y aurait-il place pour amélioration?

Question 3
Avez-vous des techniques écrites pour:
— tout le centre hospitalier
— le bloc opératoire
— la pouponnière
— les unités de soins
— autres services

Commentaires
Environ 55% des centres hospitaliers ont écrit ces techniques pour chacun des lieux cités.

Question 4
Faites-vous des prélèvements?
Oui Non
— des murs
— des planchers
— autres (spécifier)

Commentaires
70% (26) effectuent des prélèvements de contrôle généralement au trois mois au moins.

Question 5
Lister les produits utilisés par le service:
Produit Usage

Commentaires
Si le manque d'uniformité dénote le manque d'efficacité alors tirez vos conclusions: 37 centres hospitaliers ont répondu qu'ils utilisaient 40 produits différents. C'est donc dire que certains centres hospitaliers utilisent plus qu'un produit. Celui dont le nom revient le plus souvent est le «concept D» qui est mentionné à sept reprises.

4. CHOIX DES ANTISEPTIQUES

Question 1
Peau
— Site d'injection
— Nettoyage des ligatures post-op
— Cathétérisme
— Désinfection des tissus contaminés, traitement préliminaire des lacérations
— Préparation de la peau pour chirurgie
— Bébés à la pouponnière
— Soins périnéaux avant accouchement
— Soins périnéaux après accouchement
— Nettoyage des mains / unité de soins / salle d'opération
— Nettoyage des mains ailleurs

Commentaires
Si la liste est moins longue, elle n'est pas pour autant preuve d'efficacité des produits mentionnés

— Chlorhexidine	42.6%
— Providone-Iode	27.5%
— Autres	12.0%
— Chlorhexidine-Cetrimide	10.7%
— Benzalkonium	7. %

Question 2
Appareils
— Thermomètre désinfection
— Thermomètre stockage
— Cathéters/tubulure, nettoyage avant stérilisation
— Cathéters/tubulure, nettoyage en cas d'urgence
— Désinfection des objets/appareils (table, civières)
— Désinfection des instruments contaminés
— Désinfection des instruments en cas d'urgence
— Stockage des instruments stériles
— Urologie, désinfection des instruments
— Urologie, trempage des instruments
— O.R.L., désinfection des instruments
— O.R.L., trempage des instruments
— Inhalothérapie, tubes de raccord
— Inhalothérapie, masques
— Inhalothérapie, autres

Commentaires
Choix d'antiseptique pour appareils: Il est difficile ici de tirer quelque conclusion valable. On peut dire que certaines tendances se dégagent dans certains services. Ainsi l'Urologie semble préférer légèrement la glutaraldehyde de même que l'Inhalothérapie, alors que le service d'O.R.L. est indécis face à l'association chlorhexidine-cetrimide, chlorhexidine seul et glutaraldehyde.

Question 3
Salles et autres
— Salles-pouponnières
— Baignoires
— Brosses de toilette
— Pansements contaminés

Commentaires
On ne peut tirer de conclusion des réponses fournies.

Question 4
Isolement
— Brossage des mains du personnel
— Décontamination de la chambre au départ du patient
N.B. Joindre une copie de votre technique d'isolement, s'il y a lieu

Commentaires
La providone-iode et la chlorhexidine sont les favoris suivis de l'association chlorhexidine-cetrimide pour la désinfection de la peau.
Toutefois, il n'y a pas unanimité sur l'antiseptique à utiliser pour la décontamination des chambres.
Enfin peu de centres hospitaliers nous ont fait parvenir copie de leur technique d'isolement sinon le centre hospitalier de Valleyfield (Donald Laberge chef du service) qui vous en fera parvenir une copie moyennant $1.00 pour couvrir les frais de photocopie.
Comme conclusion générale, il est facile de déduire que des études valables devraient être entreprises pour nous permettre de faire un choix plus judicieux et approprié des divers antiseptiques mis à notre disposition.

Alain Lauzière, pharmacien
C.H. St-Joseph
Trois-Rivières

ERRATUM

Dans le bulletin de janvier il s'est malencontreusement glissé une erreur d'impression au dernier paragraphe de la chronique *Information et Développement*. On aurait dû lire: *en adressant un chèque de $10.00 à l'ordre du service de Pharmacie* et non $10,000.

La rédaction